

Rapport public Parcoursup session 2025

IUT de Paris - Rives de Seine - Université Paris Cité - BUT - Gestion des entreprises et des administrations - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

IUT de Paris - Rives de Seine - Université Paris Cité - BUT - Gestion des entreprises et des administrations - en apprentissage (9524)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
IUT de Paris - Rives de Seine - Université Paris Cité - BUT - Gestion des entreprises et des administrations - en apprentissage (9524)	Jury par défaut	Tous les candidats	107	6552	94

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes de toutes les matières communes enseignées au baccalauréat général ou technologique ainsi que les matières de spécialités selon la série et l'option du baccalauréat	•Bulletins •Résultats bac / DAEU suivant la situation	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Évolution des notes en 1ère et terminale	•Bulletins	Très important
	Appréciation générale des bulletins et des enseignants du lycée : assiduité, comportement, travail	•Bulletins •Fiche avenir	Très important
Savoir-être	Appréciation générale des bulletins et des enseignants du lycée : assiduité, comportement, travail (Autonomie, Esprit d'équipe, Persévérance, Rigueur, Organisation)	•Bulletins •Fiche avenir	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Avis de poursuite d'études	•Projet de formation •Fiche avenir	Essentiel
	Motivation à intégrer la formation (participation aux JPO/immersion, projet de poursuite d'études et/ou projet professionnel, intérêt et/ou connaissance du parcours choisi, etc.)	•Projet de formation •Fiche avenir •Entretiens d'admission si convocation	Essentiel
	Participation obligatoire à l'entretien si un entretien est proposé et organisé	•Entretiens d'admission si convocation	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Curiosité, ouverture d'esprit, esprit d'équipe	•Champ « Engagement citoyen » de la fiche Avenir •Rubrique « Activités et centres d'intérêts »	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques (EDS)
- Humanités, Littérature et Philosophie (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)
- Sciences Economiques et Sociales Spécialité (EDS)

Série STI2D

- Architecture et construction (EDS)
- Energies et environnement (EDS)
- Ingénierie et développement durable (EDS)
- Ingénierie, innovation et développement durable (EDS)
- Innovation Technologique (EDS)
- Innovation technologique et eco-concept (EDS)

- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Systemes d'information et numerique (EDS)

Série STMG

- Droit et Economie (EDS)
- Management (EDS)
- Msgn/ Gestion et Finance (EDS)
- Msgn/ Mercatique (EDS)
- Msgn/ Ressources humaines et communication (EDS)
- Msgn/ Systèmes d'information et de Gestion (EDS)
- Sciences de la gestion et numérique (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Les dossiers sont évalués sur un plan qualitatif, en prenant en compte les éléments suivants : les activités et centres d'intérêt, les bulletins scolaires, la fiche Avenir et le projet de formation. Une attention particulière est accordée aux avis des proviseurs et des équipes pédagogiques.

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite. Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

Une attention particulière est prêtée à la participation des lycéens à une cordée de la réussite tout en tenant compte des critères illustrés au préalable.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par le jury d'admission afin de l'aider dans ses travaux, et non s'y substituer.

Ce traitement, dont le paramétrage a été effectué par le recours du module d'aide à la décision de Parcoursup, en fonction des critères que les membres du jury d'admission ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

Les dossiers ont ensuite été évalués par les enseignants. Chaque évaluation permet l'attribution d'une note, avec la prise en compte des éléments pris en compte : activités et centres d'intérêt, bulletins, fiche avenir, projet de formation et fiche de renseignements complémentaires.

La moyenne des notes permet d'établir le classement définitif des dossiers de candidature.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

La qualité des dossiers était analogue à celle des sessions précédentes.

Le jury d'admission regrette toutefois les décalages manifestes entre les appréciations des enseignants figurant dans la fiche avenir et celles des différents bulletins de Première et de Terminale.

Il est en outre recommandé aux candidats de s'approprier pleinement le projet de formation motivé. Ce dernier doit davantage rendre compte de la motivation, de la bonne connaissance de la formation et du lien de cette dernière avec le projet personnel et professionnel. Il est enfin impératif de compléter la fiche de renseignements complémentaires qui permet au jury d'admission d'apprécier la motivation du candidat, ainsi que la section « Activités et centres d'intérêt ».

Signature :

Hassine MOUNGLA,

Directeur de l'établissement IUT de Paris - Rives de
Seine - Université Paris Cité